

**Fournitures scolaires 2023-2024**  
**Primaire 4e année - Groupes 401 – 402 – 403 – 404**

**À se procurer avant la rentrée**

- 8 cahiers lignés (pas de cahier spiral - suggestion cahiers Canada)
- 1 cahier quadrillé (pas de cahier spirale - suggestion 40 pages 4:1 pouce) – **garder le même**
- 1 cartable (1 1/2 pouce)
- 12 duo-tangs en plastique de couleurs différentes (2 rouges, 1 blanc, 1 jaune, 1 orange, 1 noir, 1 violet, 1 bleu pâle, 1 bleu foncé, 2 verts et 1 gris)
- 1 règle en plastique transparente de 30 cm (suggestion Wescott, Selectum ou Buffalo)
- 1 paquet de 24 crayons de couleur en bois (suggestion Crayola, Laurentien ou Prismacolor)
- 1 boîte de 24 crayons à mine HB (ex. STAEDTLER)
- 1 paquet de 8 crayons feutres (Ex. Crayola)
- 1 taille-crayon avec réservoir (ex. STAEDTLER)
- 2 stylos rouges
- 2 crayons surligneurs (un rose et un jaune)
- 1 crayon feutre effaçable à sec (noir, pointe très fine - suggestion Staedtler ou Expo)
- 2 gommes à effacer (ex. STAEDTLER)
- 1 paire de ciseaux
- 1 bâton de colle (40 g) (ex. PRITT)
- 1 étui à crayons souple (pas de boîte en plastique)

\*\* Les marques sont à titre indicatif seulement

**Éducation physique:**

Souliers de course, chandail avec des manches courtes et un short (dans un sac en plastique identifié au nom de votre enfant).

**Nous vous demandons d'écrire le nom et prénom de votre enfant sur ses articles personnels et de remplacer le matériel périssable utilisé au courant de l'année.**

**(Voir verso)**

**À remettre à la rentrée en août:**

Agenda	8,19 \$
1 cahier de mathématique A-B Tam-Tam (4e)	18,43 \$
1 cahier de français Duo (4e)	18,43 \$
1 cahier escale 4 <sup>ème</sup>	13,19 \$
<b>Total :</b>	<b>58,24 \$</b>

**Les modes de paiements acceptés: paiement en ligne, argent comptant ou chèque.**

**Pour des raisons d'efficacité et de sécurité, le mode de paiement en ligne est privilégié.**

**(Vous recevrez votre état de compte ainsi que les instructions de paiement par courriel)**

L'enfant doit transporter ses effets dans un sac à dos.

L'enfant doit respecter le matériel qui lui est prêté.

Le matériel perdu ou endommagé appartenant à l'école sera facturé aux parents.